

## Porter plainte en diffamation contre un client

Par **meg77\_old**, le **01/10/2007** à **19:10**

je suis conseiller bancaire et dans ce cadre une cliente a porté plainte contre moi pour vol d'une somme de 250€.

Mes pièces comptables attestent de la régularité de mes opérations faites ce jour avec la cliente mais celle-ci détient des récépissés attestant que je lui ai versé cette somme (opération annulée devant la cliente mais celle-ci a gardé les récépissés du versement).

Je ne souhaite pas en rester là car elle a porté atteinte à mon intégrité professionnelle dans l'agence bancaire devant les clients et mes collègues.

Puis-je porter plainte à mon tour pour diffamation ?

Par **Jurigaby**, le **01/10/2007** à **19:45**

Bonjour.

Vous pouvez porter plainte sur le fondement de la dénonciation calomnieuse effectivement..

Le petit problème est que si elle est relaxée par le tribunal sur ce fondement alors, elle pourra vous demander des Dommages et intérêts..

Par **Adam Kadamon**, le **02/10/2007** à **08:27**

Bonjour,

Une petite précision en passant par là.

Avant de déposer plainte il faut que sa plainte soit classée. Le procès pénal doit être arrivé à son terme.

[citation]Source Art. 226.10 du code pénal.

La fausseté du fait dénoncé résulte nécessairement de la décision, devenue définitive, d'acquiescement, de relaxe ou de non-lieu déclarant que la réalité du fait n'est pas établie ou que celui-ci n'est pas imputable à la personne dénoncée.

En tout autre cas, le tribunal saisi des poursuites contre le dénonciateur apprécie la pertinence des accusations portées par celui-ci.[/citation]

[citation]Article 226-11

Lorsque le fait dénoncé a donné lieu à des poursuites pénales, il ne peut être statué sur les poursuites exercées contre l'auteur de la dénonciation qu'après la décision mettant définitivement fin à la procédure concernant le fait dénoncé[/citation]

Cordialement.

Par **meg77\_old**, le **02/10/2007** à **19:58**

merci beaucoup pour votre réponse.

Cordialement,

MB

Par **meg77\_old**, le **02/10/2007** à **19:59**

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE AIDE,

Cordialement,

MB